

Procès-Verbal du conseil municipal du 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 05 octobre 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Patrick JACQUOT, Sandrine KEDZIORA, Sylviane LELIEVRE, Catherine DEJEUX, Sébastien CHANEL, Adélaïde JACQUOT, Michel VENEL, Pierre BELSOT, Laetitia PRINCE, Isabelle SCARABOTTO, Valérie BOISSON, Jérôme FAIVRE, Serge VILLET

EXCUSE(E)(S) : /

ABSENTS : Didier MEGARD

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Isabelle SCARABOTTO.

Monsieur Thomas BROCH est venu au conseil municipal pour parler de son projet dans le local boucherie

Monsieur le Maire fait la présentation de Thomas BROCH qui occupe le poste de l'employé communal.

Monsieur BROCH présente ensuite son projet afin de remettre de la vie dans ce local boucherie à côté du Vival. Il souhaite ouvrir avec sa femme une restaurant couplé à une épicerie avec des produits en direct d'Italie.

Il y aura un espace de restauration avec peut-être quelques tables en extérieur sur le côté du bâtiment ainsi que de la vente à emporter. Ils ont comme projet d'ouvrir du lundi au vendredi le midi, le samedi éventuellement ainsi qu'1 soir par semaine selon les demandes.

Il n'est pas question de faire de l'ombre aux camions ambulants.

Le matériel à l'intérieur de la boucherie pourra être vendu par la commune car il n'en aura pas utilité, à priori le maire a déjà un contact. Des travaux sont à réaliser (création d'un four + cheminée). Sandrine KEDZIORA rappelle que le fait de manger sur place fait changer de catégorie donc il faudra une commission de sécurité. Licence 3.

L'ouverture est prévue en mai ou en avril 2024.

Serge Villet demande, si le démarrage est timide, quelle sera l'orientation ? Monsieur BROCH répond que ce sera en fonction de la demande éventuellement.

1 – Location Local Boucherie

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de signer un bail avec le nouvel établissement. Il demande également que le local soit assuré dès le commencement des travaux.

Le conseil municipal décide que la location pourra démarrer au 1^{er} avril 2024 avec un loyer de 150.00 € par mois.

2 – Règlement salle des fêtes

La réservation de la salle des fêtes se fera à compter du 1^{er} janvier 2024 en mairie.
Un chèque de réservation sera à donner correspondant à 50 % de la location et encaisser de suite.

Le contrat de location devra être signé à la location avec présentation de l'assurance.
Les associations auront droit à 1 location gratuite par an.

Le conseil municipal confirme et fixe ces nouvelles règles.

3 – Borne de recharge électrique

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que des tractations sont toujours en cours concernant une borne de recharge électrique sur le parking du Vival, lieu qui semble le plus approprié tant sur l'accessibilité que la visibilité.

Un prestataire installerait une borne de recharge électrique gratuitement mais avec un mat de 10 ou 15 mètres. Et un autre sans mat mais avec vraisemblablement des frais pour la commune (abonnement électrique, consommation, autres frais ? pour quel bénéfice pour la commune ?

Il faudra que le Maire se fasse préciser tout cela.

4 – RAPPORTS D'ACTIVITES

Le Maire présente 2 rapports d'activités du Grand Dole : le premier sur le prix de l'eau et le service public d'assainissement collectif et le deuxième sur le prix de l'eau et le service public d'assainissement non collectif.

5 – Adhésion groupement d'achat d'énergies (SIDEK – SIEEEN)

Le maire informe les conseillers qu'un nouveau groupement d'achat de l'énergies va être lancé pour 2026 – 2028. Si la commune souhaite y adhérer le dossier doit être rendu avant le 15 décembre 2023.

Le conseil municipal accepte l'adhésion à ce groupement.

6 – Collectif Age & Vie

La maison d'accueil des personnes âgées souhaite mettre en place un collectif de vie partagée au sein de la colocation Age & Vie afin de construire le projet de vie et toute thématique selon les souhaits de chacun.
Pour ce faire 2 représentants de chaque entité seront conviés.

Pour la commune du Deschaux le Maire demande qui serait intéressés ? Sylviane LELIEVRE et Isabelle SCARABOTTO se proposent.

7 – Location de terrains agricoles

Monsieur Pierre BELSOT demande à ce que le point soit fait sur les baux en cours pour l'EURL l'Ecureuil et sur les terres concernées. Il souhaite pour son activité un bail de 18 ans.

8 – Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire

Le maire informe les conseillers qu'un décret est sorti au 1^{er} août 2023 permettant le versement aux agents municipaux d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire pour l'année 2023 selon des critères bien précis.

Le conseil municipal accepte au titre de la libre administration des collectivités territoriales, le versement de cette prime selon les critères définis dans ce décret.

9 – Travaux divers

Il faudra prévoir le bitume du parking de l'école ainsi que le marquage

Il faudra également penser au parking de co-voiturage et mettre la signalétique correspondante sur le parking Fabulys

Pour le bois, l'information sur les panneaux d'affichage, le journal et le site devrait être suffisants.

10 – Informations diverses

Les colis seront distribués le 16 décembre 2023 (voir si subvention du département ?)

Le prochain conseil est prévu le 07 décembre 2023

Des nids de frelons asiatiques ont été signalés. Une entreprise interviendra sur l'un d'eux.

Les cérémonies du 11 novembre sont prévues à partir de 10 h 30.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)